

LETTRE D'ENTENTE (LE-2022-04)

ENTRE : L'UNIVERSITÉ LAVAL

ci-après «UNIVERSITÉ »

ET : L'ASSOCIATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.

ci-après « APAPUL »

Objet : Comité de transition

CONSIDÉRANT la signature de la convention collective 2022-2026;

CONSIDÉRANT les discussions tenues entre les parties au cours de la négociation visant le renouvellement de la convention collective;

CONSIDÉRANT le nombre et l'ampleur des changements apportés par la convention collective 2022-2026;

CONSIDÉRANT la volonté des parties d'assurer une transition efficace et durable, ce qui nécessite une implantation progressive, une information partagée et des actions coordonnées.

LES PARTIES CONVIENNENT QUE :

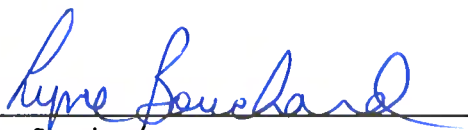
1. Le préambule fait partie intégrante de la présente entente et sert à en interpréter le sens et la portée.
2. Au plus tard 30 jours suivant la signature de la convention collective, les parties forment un comité paritaire composé de deux personnes représentant chacune des parties.
3. Les membres du comité peuvent s'adjoindre une ou des personnes, au besoin.
4. Le mandat du comité est, entre autres, :
 - a) De convenir des mesures transitoires et de voir à leur application;
 - b) De voir à la création du répertoire des personnes professionnelles qualifiées et de convenir des mécanismes afférents;

- c) De discuter de toute préoccupation ou problématique soulevée par la mise en place des changements adoptés, de rechercher des solutions concrètes et durables et de faire les suivis nécessaires;
- d) D'analyser toute demande provenant de l'une ou l'autre des parties qui nécessite la présence des intervenants de la négociation de la convention collective 2022-2026;
- e) De modifier ou de rédiger des lettres d'entente, au besoin, et de les faire approuver par les instances appropriées.

5. La présente lettre d'entente entre en vigueur au moment de sa signature.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé à Québec, ce 24^e jour de février 2022.

POUR L'UNIVERSITÉ LAVAL



Lyne Bouchard
Vice-rectrice à l'équité, à la diversité et à
l'inclusion et aux ressources humaines

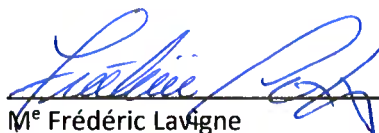


Marie-Pierre Beaumont
Directrice de la négociation, des conditions
de travail et de l'équité

POUR L'ASSOCIATION DU PERSONNEL
ADMINISTRATIF PROFESSIONNEL DE
L'UNIVERSITÉ LAVAL INC.



Éric Matteau
Président



M^e Frédéric Lavigne
Conseiller juridique